

LES PROTESTANTS À TRAVERS L'HISTOIRE

par

A. J. S.-M. de la CAMBRE-MIALET

*« Dieu n'est pas un Dieu de désordre mais de paix »
(I. Cor. XIV 33)*

*De la simple affirmation du libre-examen se déduit
qu'il existe autant de protestantismes, qu'il y a de protestants.
(BOSSUET)*

Nouvelle édition à partir de celle de 1933
des nouvelles éditions nationales

Éditions Saint-Remi

– 2011 –

Éditions Saint-Remi
BP 80 – 33410 CADILLAC
05 56 76 73 38
www.saint-remi.fr

I

DE LA CONDUITE DES PROTESTANTS EN SUISSE ET EN ALLEMAGNE¹

CALVIN (1509-1564) naquit à Noyon. Entré de bonne heure dans les ordres, il fut nommé curé de Marteville en 1527 et de Pont-l'Evêque en 1529. Trois ans après on le voyait prêchant la Réforme à Paris. Menacé de la prison, il se hâta de fuir cette ville. Il se réfugia d'abord à Angoulême, ensuite à Nérac, à Strasbourg, à Bâle, à Ferrare, et enfin à *Genève*. Banni de ce lieu en 1538, il retourna à Strasbourg, où, en 1540, il se maria avec Idelette de Bures. Remarquons en passant que tous ces apôtres de la Réforme, les ZWINGLI, les LUTHER, les CALVIN, les FAREL et les autres, étaient tous des prêtres renégats auxquels le célibat sacerdotal parut une chaîne trop lourde.

L'année suivante (1541), CALVIN rentrait à Genève à la sollicitation des magistrats, qui prirent l'engagement de se soumettre à sa discipline... On le surnomma le « pape de Genève », parce que jamais pape n'eut une autorité temporelle plus absolue que la sienne ». (Trousset.)

Il faut donner ici quelques exemples de l'usage qu'il fit de cette autorité.

Latiniste, helléniste, hébraïsant, juriste, médecin, astronome, alchimiste et controversiste religieux, MICHEL SERVET, était né à Villanueva, Aragon, en 1509. Venu en France fort jeune, il y avait fait toutes ses études, s'y était fixé et y avait embrassé le protestantisme. Inquiété à Paris pour avoir publié un livre contre le *Dogme de la Trinité*, il alla chercher asile auprès du « cardinal de Tournon, archevêque de Vienne, qui avait été son élève. C'est à Vienne qu'il fit imprimer, en 1553, son *Christianismi Restitutio*, ouvrage qui le brouilla avec le cardinal. Arrêté, il allait passer en jugement, lorsqu'il parvint à s'évader sous un déguisement et

¹ Nous avons choisi de mettre les noms propres en petites majuscules, ceux de traités ou édits importants en petites majuscules italiques.

Vous trouverez un abondant *Index alphabétique* référencé en fin de volume.

s'enfuit à Genève, avec l'intention de se réfugier à Naples. CALVIN, dont il avait attaqué les opinions, le fit arrêter, sous l'inculpation de panthéisme et de matérialisme. Les différentes églises suisses voulurent le condamner comme hérétique ; plusieurs penchaient vers l'indulgence ; les autres différaient sur le genre de châtement à lui infliger. L'implacable CALVIN trancha la question en le faisant condamner à être brûlé ». (Jules Trousset, auteur hostile à l'Église catholique : *Dictionnaire encyclopédique*, 1883.)

« Le supplice eut lieu le 26 octobre 1553, sous les yeux mêmes de CALVIN, qui, de la fenêtre de sa chambre, contemplait le spectacle. » (Rohrbacher : *Histoire universelle de l'Église catholique*, 1853.)

Écoutons maintenant un écrivain suisse à qui il en coûte de devoir dire la vérité en cette rencontre, mais qui la dit :

« Près de l'image radieuse (de WENGI, avoyer de Soleure), vient, sans être appelé, se placer un spectacle troublant. C'est à Genève. CALVIN, l'émule de ZWINGLI, son adversaire en matière de dogme, a établi un consistoire qui est le maître de la ville. Tout ce qui ressort des croyances, du culte, des mœurs publiques et privées, de l'instruction populaire, des habitudes domestiques même, est placé sous son impitoyable et implacable autorité. Un ascète endurci veut faire de la société une république d'ascètes sans cœur, sans idéal terrestre. Il impose des lois draconiennes. Le bûcher, le pilori, l'amende, l'exil, en sanctionnent les dispositions. Un membre du gouvernement de la ville, qui a traité le réformateur de mauvais précepteur, est obligé de faire pénitence en chemise dans les rues. Il se forme un parti qui lutte contre cette tyrannie ; ses chefs sont décapités. CALVIN couronne son œuvre en faisant un martyr. Le médecin Michel Servet, savant espagnol, du parti des nouvelles doctrines, diffère d'opinion avec le réformateur genevois sur la question délicate de la *Trinité*. CALVIN en éprouve une violente colère. Si l'hérétique passe jamais par Genève, il lui en cuira. SERVET y passe en chemin pour Zurich. CALVIN le fait saisir et condamner à mort. Genève eut le

spectacle du bûcher allumé par un réformateur.» (ALBERT GOBAT, Conseiller d'État, directeur de l'Instruction publique du canton de Berne, député au Conseil national : *Histoire de la Suisse racontée au peuple*, 1899.)

Ce savant historien, s'il avait voulu entrer dans de plus amples détails, aurait pu ajouter ceux-ci :

Le poète GRUET et le médecin BOLSEC ayant mal parlé de CALVIN, l'un fut soumis à la torture et décapité, l'autre banni à perpétuité de Genève. DANIEL BERTHELIER, maître des requêtes en cette ville, détenait, on le savait, des preuves authentiques de l'inconduite du terrible réformateur. Il eut le même sort que son frère PHILIBERT, condamné aussi à mort, put se sauver à Berne, avec plusieurs concitoyens qui devaient subir la même peine. Cela se passait en 1556.

Le socinien VALENTIN GENTILIS, de Cosenza, en Calabre, avait quitté sa patrie pour aller à Genève, où il espérait répandre plus librement sa doctrine. Il s'y vit condamner à mort par CALVIN. Il s'empessa de se rétracter, et gagna au plus tôt la frontière française. Inquiété en France, il se rendit en Moravie et à Vienne. Cependant, ayant appris la mort de CALVIN, il eut la malencontreuse idée de revenir en Suisse. Arrêté à Berne en 1566, par les *Réformés*, il y fut décapité. (Voir Rohrbacher : *Hist. univ.*, etc., et Bouillet : *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie*, 1893.)

Ainsi, les partisans de la *Réforme*, en Suisse, étaient encore infiniment plus redoutables que l'*Inquisition*. Voyons si en Allemagne ils étaient plus conciliants et plus tendres.

Auguste I^{er} de Saxe (1553-1586), prince luthérien, avait été trahi par le baron de GRUMBACH et le chevalier BRUCK. Arrêtés le 13 avril 1567, et mis à la torture, cinq jours après, le 18 avril, ils étaient condamnés à mort par le tribunal de GOTHA : on leur ouvrit le ventre tout vivants, on leur arracha le cœur, dont on les frappa au visage, et on les écartela. Sur quoi AUGUSTE fut surnommé le *Pieux* par ses coreligionnaires.

En 1573, ce même prince expulsa de son duché 1.100 prédicants qui n'avaient pas voulu souscrire à un certain formulaire, dit « ACCORD DE DRESDE ». Pour un motif analogue, en 1574, il fit jeter en prison, où ils périrent au milieu des tortures, son CRACOW, le médecin PENCER, le conseiller STOESEL et le PASTEUR SCHÜTZ. En 1577, les habitants de Torgau qui ne voulurent pas signer les articles de la « *Confession approuvée* », dressés sous l'inspiration d'AUGUSTE LE PIEUX, furent égorgés, d'abord quatre par quatre, puis deux par deux, puis un par un, espérant les réduire à l'apostasie par l'épouvante.

En 1593, sous CHRISTIAN I^{er}, fils d'AUGUSTE, les luthériens de Leipzig mirent le feu aux maisons des CALVINISTES. Il en fut de même en Silésie. En 1602, sous CHRISTIAN II, le chancelier Creil, CALVINISTE, fut décapité, après une détention de dix ans.

A Brunswick, en 1604, le capitaine de la bourgeoisie, Brabant (capitaine), excommunié comme magicien par les prédicants luthériens, se vit ensuite condamner à mort, sous le règne du DUC CHRISTIAN, évêque luthérien. En exécution du jugement, on commença par lui amputer deux doigts de la main droite ; puis, avec des tenailles ardentes, on lui déchiqueta les bras et la poitrine. L'ayant ensuite étendu tout nu sur la table de supplice, on lui coupa le membre viril ; après quoi on lui brisa lentement la poitrine avec un maillet de bois, on lui ouvrit le ventre, on lui arracha le cœur et les entrailles et on l'en frappa au visage. Son corps, coupé en cinq parts, fut pendu aux cinq portes de la ville.

Le 23 mai 1618, au début de la guerre de Trente ans, LE COMTE DE THORN, sectateur de LUTHER, envahit avec ses séides le château de Prague. Y ayant trouvé MARTINITZ et SLOWATA, membres catholiques de la régence, et FABRICIUS, secrétaire, ils les précipitèrent, d'une hauteur de vingt mètres, dans le fossé du château et les y criblèrent de balles.

En 1622, le renégat Ernest de MANSFELD (fils naturel du comte de MANSFELD) et ses auxiliaires, le margrave GEORGES-FRÉDÉRIC DE BADE et l'évêque luthérien CHRISTIAN, DUC DE

BRUNSWICK, envahirent le Haut-Palatinat, l'Alsace et la Franconie.

« Leurs armées se composaient de princes, de comtes, de seigneurs perdus de dettes, d'aventuriers, de pillards, de moines défroqués, de bretteurs, de banqueroutiers, de mendiants, de vagabonds et autres gens de cette espèce. On les vit jeter par tas les pauvres paysans sans défense au milieu des flammes de leurs maisons incendiées, tuer comme des chiens ceux qui voulaient se sauver, forcer et piller les églises, renverser les autels, fouler aux pieds le Saint Sacrement, graisser leurs chaussures sanglantes avec les saintes huiles et le saint chrême, violer publiquement toutes les femmes et les jeter ensuite dans le feu, tourmenter par des débauches abominables de jeunes enfants de neuf à dix ans, jusqu'à les laisser pour morts le long des grands chemins et dans les granges incendiées. »

Battu en 1626 à *Dessau*, duché d'Anhalt, par le COMTE DE WALLENSTEIN, général catholique qui avait équipé 50.000 hommes à ses frais, MANSFELD s'enfuit en Bosnie, où il mourut la même année. Sous ses successeurs, CHRISTIAN V DE DANEMARK, que les luthériens avaient appelé à leur secours (de 1624 à 1628), et GUSTAVE ADOLPHE de Suède, qu'ils reconnurent ensuite unanimement pour leur chef (de 1630 à 1635), les armées protestantes ne se conduisirent pas mieux.

« Cette horde soldatesque, lorsqu'elle entrait dans les villages et dans les villes sans défense, rôtit les gens à des feux allumés ou dans des fours, leur crevait les yeux, leur faisait sauter la tête en la leur serrant avec une vis, leur taillait des lanières sur le dos, leur coupait le nez et les oreilles, les bras et les jambes, les mamelles aux mères qui allaitaient leurs enfants ; leur fourrait de la résine et du soufre dans les ouvertures du corps et y mettait le feu, leur faisait couler dans le gosier du jus de fumier et de l'urine, mutilait les hommes et les attachait à la queue des chevaux, les faisait servir de but de tir, arrachait les enfants aux pères et aux mères, les coupait en morceaux, les jetait contre les murailles, les embrochait à des lances et les faisait rôtir, déshonorait, mutilait et

égorgeait les femmes et les jeunes filles sous les yeux de leurs maris et de leurs parents, sur les grands chemins ou dans les églises où elles s'étaient réfugiées. »

(Voir *Histoire des Allemands* (1824), par Menzel, auteur protestant, cité par Rohrbacher.)

II DE LA CONDUITE DES PROTESTANTS EN ANGLETERRE

De quelque beau nom qu'on la décore, toute révolte contre l'autorité spirituelle de l'Église a pour principe actif, pour raison véritable, une passion désordonnée. Comme je l'ai fait remarquer au sujet de LUTHER, de CALVIN et toute la séquelle, cette passion chez HENRI VIII (1509-1547) fut le plaisir des sens. Marié à CATHERINE D'ARAGON l'année même de son avènement, il se sépara de cette reine pour épouser (1533) sa dame d'honneur, ANNE DE BOLEYN, qu'il fit périr sur l'échafaud en 1536 pour épouser encore sa dame d'honneur, JANE SEYMOUR, laquelle en effet il mit sur le trône le lendemain même du supplice d'ANNE DE BOLEYN. Le triomphe de cette nouvelle reine ne dura que quelques mois ; elle mourut en couches. Henri la remplaça par ANNE DE CLÈVES, qui, mariée le 5 janvier 1540, fut répudiée au mois de juillet suivant. Dans ce court intervalle Henri VIII avait eu le temps de s'éprendre de CATHERINE HOWARD, petite-fille du duc de Norfolk. Il l'épousa aussitôt qu'il se fut, débarrassé d'ANNE DE CLÈVES. Mais deux ans après, en 1542, il lui fit trancher la tête, épris qu'il était alors de CATHERINE PARR, veuve du BARON LATIMER. Celle-ci fut sa dernière femme. A la veille d'être décapitée à son tour, elle y échappa à force d'adresse. La mort du roi, survenue à un âge relativement jeune (56 ans), lui épargna, selon toute apparence, les horreurs de l'échafaud.

Cependant voilà l'homme, jouet de l'esprit impur, à qui l'Église doit le schisme qui a arraché de son sein l'île tout entière de la Grande-Bretagne. Le pape d'alors, CLÉMENT VII, n'ayant pu autoriser le divorce de Henri VIII avec Catherine d'Aragon, ce monarque se fit proclamer par le *Parlement Chef suprême* de l'Église d'Angleterre.

« Thomas Cromwell fut nommé vicaire général du roi, c'est-à-dire son gérant dans les choses spirituelles. Tous les évêques, même l'archevêque de Cantorbéry, eurent à prendre ses ordres.

« Les évêques durent renoncer formellement à l'obédience du Pape. Sauf FISHER (évêque de Rochester et chancelier de l'Université de Cambridge), nul ne s'y refusa. Ils rétractèrent le serment fait au Saint-Siège lors de leur consécration épiscopale. Ils déclarèrent que la Papauté romaine « n'est qu'une invention humaine et que l'évêque de Rome n'est ni Pape, ni évêque souverain, ni évêque universel, ni seigneur très saint, mais simple évêque, leur frère dans l'épiscopat » ; ils s'engagèrent à ne prêter serment à nul pouvoir étranger, quel qu'il fût.

CRANMER (archevêque de Cantorbéry) visita sa province et fit signer par tout son clergé la déclaration que « *l'évêque de Rome n'a pas reçu de Dieu une autorité plus grande sur l'Angleterre qu'un autre évêque étranger* ».

Devant un tel résultat, cet exemple ne pouvait rester isolé : « *Des commissaires parcoururent le nord et le sud de l'Angleterre pour obtenir le serment des ecclésiastiques et ne rencontrèrent aucune difficulté.* »

(G. Constant, ancien membre de l'École française de Rome : Le Schisme d'Angleterre sous Henri VIII, article publié dans le *Correspondant*, numéro du 10 septembre 1910.)

Mais qui est donc ce CRANMER qui donne ainsi le ton à l'épiscopat du royaume et à tout le clergé ?

« N'étant encore que lecteur en théologie à Cambridge, il écrivit en 1530 pour appuyer le divorce d'HENRI VIII avec CATHERINE D'ARAGON et fut envoyé à Rome pour solliciter la dissolution de son mariage. En 1531 il fut chargé d'une mission semblable auprès de CHARLES-QUINT. A Nuremberg, il se maria, quoique prêtre, et consumma ainsi sa rupture avec l'Église romaine. Il était encore en Allemagne quand HENRI VIII le nomma, malgré cette rupture, *archevêque de Cantorbéry*. Revenu en Angleterre, CRANMER prononça lui-même le divorce que le pape avait refusé et confirma l'union de HENRI avec ANNE DE BOLEYN (1532). » (*Bouillet Dictionnaire d'Histoire et de Géographie*.)

JEAN FISHER, *le seul prélat qui, de tout l'épiscopat anglais, osa résister au roi, fut décapité le 22 juin 1535*. Il avait 80 ans.

TABLE DES MATIÈRES

I DE LA CONDUITE DES PROTESTANTS EN SUISSE ET EN ALLEMAGNE	3
II DE LA CONDUITE DES PROTESTANTS EN ANGLETERRE	9
III DE LA CONDUITE DES PROTESTANTS EN FRANCE	21
1° — SUR LE CHEMIN DE LA SAINT-BARTHÉLEMY. COUP D'ŒIL GÉNÉRAL. ..	21
2° — LA VÉRITÉ SUR L'AFFAIRE DE LA SAINT-BARTHÉLEMY.	26
3° — L'ÉDIT DE NANTES.....	44
4° — DE LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES.....	62
Index	79